

# DOMAINE PUBLIC

#### Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2225

Edition du 12 novembre 2018 DANS CE NUMÉRO -

Surveillance des assurés: une méfiance qui ne prévaut pas à l'égard des contribuables (Jean-Daniel Delley)

Votation du 25 novembre: un projet bâclé

AVS 21: le volet financier (Danielle Axelroud Buchmann)

Placer la problématique de l'égalité entre hommes et femmes au cœur de la réforme des retraites (3 / 4)

Cent ans après, un livre et une exposition sur la grève générale de 1918 (Pierre Jeanneret)

Un ouvrage de synthèse sur des événements utilement illustrés au Nouveau Musée de Bienne

Les noces heureuses du livre et du bâti (Catherine Dubuis)

Rapports intimes entre architecture et littérature au cœur d'une conférence, d'une exposition et d'un livre

# Surveillance des assurés: une méfiance qui ne prévaut pas à l'égard des contribuables

Votation du 25 novembre: un projet bâclé

Jean-Daniel Delley - 09 novembre 2018 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/33928

Personne ne conteste la nécessité de contrôler le bienfondé des prestations versées par les assurances sociales. Les abus minent la confiance dans ces institutions, conduisent à une inégalité de traitement entre tous les assurés et spolient l'ensemble des cotisants.

Personne ne conteste non plus le besoin d'une base légale codifiant les conditions de ce contrôle. Pourtant le projet soumis au vote populaire le 25 novembre prochain n'est pas satisfaisant. Le Parlement, dans une procédure expresse, a bâclé le travail et son texte pose plus de problèmes qu'il n'en résout.

En octobre 2016, la Cour européenne des droits de l'homme a jugé que la surveillance d'un bénéficiaire de l'assurance-accidents résidant en Suisse ne reposait sur aucune base légale. Puis en juillet 2017, le Tribunal fédéral a fait le même constat à propos d'un bénéficiaire de l'assurance-invalidité. Le Conseil fédéral a réagi en proposant de combler cette lacune dans une révision de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales. Pressé par les assurances (Suva et AI en particulier), le Conseil des

Etats a décidé de prendre luimême les choses en main (DP 2204, 2205). Sans consultation ni auditions, sa commission de la sécurité sociale et de la santé publique a concocté son propre projet.

De manière générale, la formulation des deux nouveaux articles de loi (art. 43a et 43b) reste vague. Ce flou donne aux responsables des établissements d'assurance une marge d'interprétation qui pourrait aisément conduire à un activisme peu compatible avec la protection de la sphère privée.

Ainsi la loi n'autorise l'observation d'un assuré que dans un lieu public ou lorsque l'assuré est visible depuis un lieu public. Donc, dans ce second cas de figure, l'assuré pourrait être observé dans sa chambre à coucher. Non rétorque le Conseil fédéral, sur son balcon à la rigueur, mais pas plus. Alors pourquoi ne pas le dire explicitement dans le texte? Même flou au sujet des instruments techniques de localisation des suspects. Dans ses explications, le Conseil fédéral exclut les drones et les micros directionnels. Mais la loi ne précise rien à ce sujet.

Le zèle des parlementaires a

conduit à autoriser l'emploi d'instruments de localisation que le Code de procédure pénale réserve en cas de soupçon de crimes graves, catégorie de délits dans laquelle n'entrent pas les abus de prestations sociales.

Les hasards de l'ordre du jour révèlent parfois de manière crue des inégalités de traitement et donc les priorités du Parlement en matière de répression. Deux jours avant d'adopter ce dispositif de surveillance des bénéficiaires de prestations sociales, le Conseil des Etats a renoncé définitivement à donner aux autorités fiscales les moyens de lutter efficacement contre la soustraction fiscale.

La Suisse, qui se prête à l'échange automatique d'informations fiscales avec un certain nombre de pays étrangers, se refuse ainsi à accéder à ces informations dès lors qu'elles concernent ses propres résidents, et cela contre l'avis de la grande majorité des cantons. Ueli Maurer a rappelé à cette occasion qu'en Suisse nous partons du principe que les contribuables sont honnêtes et déclarent l'intégralité de leurs revenus, principe qui repose sur la confiance entre les citoyens et l'Etat...

## **AVS 21: le volet financier**

Placer la problématique de l'égalité entre hommes et femmes au cœur de la réforme des retraites (3 / 4)

Danielle Axelroud Buchmann - 08 novembre 2018 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/33923

Le projet mis en consultation vise à stabiliser les finances de l'AVS et à garantir le versement des rentes jusqu'en 2030 (voir aussi DP 2223 et 2224). Pour ce faire, le Conseil fédéral prévoit «l'harmonisation» de l'âge de la retraite des femmes et des hommes (+10 milliards de francs d'ici 2030 à la charge des femmes) et le relèvement de 1,5% du taux de TVA (+49 milliards de francs).

Les autres éléments du projet - flexibilisation de la retraite et mesures compensatoires pour les femmes de la génération transitoire - représentent des coûts de 5 ou 7 milliards de francs selon la solution choisie. Au total, on arrive aux 53 milliards de francs supplémentaires requis pour atteindre les objectifs annoncés.

### La situation financière de l'AVS n'est pas si dramatique

La catastrophe est annoncée dès l'abord: le financement de l'AVS se dégrade depuis 2014, les recettes ne permettent plus de couvrir les rentes en cours. Refrain connu. En 2005, Yves Rossier, alors directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (Ofas), annonçait le glas de nos retraites pour 2011. Un pronostic qui ne s'est pas réalisé. Il faut dire que

depuis 1948, année de la mise en œuvre de l'AVS, les Cassandre n'ont cessé d'en prédire la fin.

Or la situation financière de l'AVS est loin d'être aussi dramatique qu'on veut bien le dire. En effet, jusqu'ici le rendement de la fortune du fonds AVS a largement permis de compenser le déficit de répartition (cotisations moins rentes). Lorsqu'on tient compte de ces revenus bien réels, le résultat des comptes AVS est régulièrement bénéficiaire. Le fonds AVS, qui ne cesse de croître, couvre actuellement les dépenses annuelles à raison de plus de 105%.

L'évolution démographique demande certes qu'on réfléchisse aux movens d'améliorer le financement de l'AVS (DP 2174). L'égalité salariale entre femmes et hommes pourrait y contribuer de manière non négligeable. En effet, sur les huit années visées par le projet du Conseil fédéral, les cotisations prélevées sur la part des salaires non versés aux femmes représenteraient 8,4 milliards de francs, soit un montant pas très éloigné du financement attendu de l'élévation de l'âge de la retraite des femmes. Voilà pourquoi une mise en œuvre globale, cohérente et inclusive de l'égalité entre les femmes et

les hommes est indispensable.

#### En attendant...

En attendant la concrétisation de l'égalité, le Collectif #65NoPeanuts! propose une augmentation des cotisations AVS de 1,6%. Une mesure qui permettrait le partage de la charge entre les entreprises et les salariées et salariés. Cette augmentation, la première depuis 1975, apporterait des recettes supplémentaires de l'ordre de 48 milliards à l'horizon 2030. Elle constituerait une première reconnaissance de l'apport immense de la population féminine à l'économie et à la société: en 2016, le travail non rémunéré des femmes était chiffré par l'Office fédéral de la statistique à près de 250 milliards de francs, contre 162 milliards pour les hommes.

L'augmentation des rentes AVS nécessiterait certes un financement supplémentaire conséquent. Après le rejet dans les urnes de l'initiative «AVSplus: pour une AVS forte!», le succès d'une telle proposition est improbable. Néanmoins, le mandat constitutionnel de l'AVS n'est toujours pas atteint et la situation se péjore d'année en année. Une très bonne raison pour réitérer une telle proposition.

(A suivre)

# Cent ans après, un livre et une exposition sur la grève générale de 1918

Un ouvrage de synthèse sur des événements utilement illustrés au Nouveau Musée de Bienne

Pierre Jeanneret - 11 novembre 2018 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/33936

De très nombreux ouvrages et articles ont été consacrés, en cette année du centenaire, à la grève générale de novembre 1918. Il manquait peut-être un petit livre de synthèse, s'adressant non au monde académique, mais à un large public. Telle est la vocation de la collection Focus éditée à Neuchâtel par Alphil qui a, pour cette publication, recouru aux connaissances de cinq historiens, dont certains sont par ailleurs engagés dans le mouvement socialiste et syndicaliste.

La première partie est consacrée à la première guerre mondiale et à ses répercussions économiques en Suisse. La plus grave est la nette augmentation de l'indice des prix (qui pour l'alimentation passe de 100 à plus de 275 entre 1914 et 1918), ce dont souffre une grande partie de la population.

On assiste aussi à un mouvement d'opposition au militarisme, dont témoignent des manifestations et des échauffourées. Sans doute l'enthousiasme d'une partie de la classe ouvrière suisse pour la révolution russe était-il réel, mais toute l'historiographie contemporaine sérieuse balaie la thèse du «complot bolchevique» qui aurait abouti à la grève générale. Celle-ci a déjà ses prémisses dans les

mouvements de grève de l'été 1918. En octobre, du jamais vu: une grève de «cols blancs», le personnel des banques de Zurich!

Le contexte européen d'effondrement des Empires centraux (Reich allemand, Empires austro-hongrois et ottoman) a aussi joué son rôle. Mais c'est une provocation militaire qui est le fait déclenchant de la grève générale. L'idée obsessionnelle du général Wille est que la Suisse est menacée par une révolution bolchevique imminente.

Si l'occupation de la ville par l'armée se passe calmement à Berne, du fait de la modération du commandant de corps Wildbolz, elle provoque des heurts à Zurich, où la troupe est commandée par le colonel divisionnaire Sonderegger, un futur fasciste.

La grève de protestation du 9 novembre décidée par le comité d'Olten, bientôt dépassé par sa base ouvrière, est suivie d'une grève générale illimitée. Celle-ci est porteuse de revendications économiques, mais aussi politiques, telles que l'introduction de la proportionnelle pour l'élection au Conseil national. La grève ne durera en fait que du 12 au 14 novembre, date à laquelle

elle cède devant l'ultimatum du Conseil fédéral. Cette «capitulation», considérée comme honteuse par l'extrême gauche, sera l'un des facteurs expliquant la scission du mouvement ouvrier et la fondation du parti communiste en 1921.

Quant aux conséquences de la grève, certaines seront quasi immédiates: la réduction de la durée du travail à 48 heures et l'introduction de la représentation proportionnelle dès les élections de 1919 (DP 2222). D'autres revendications du comité d'Olten devront attendre des décennies pour voir leur réalisation: la création de l'AVS (1948), le suffrage féminin (1971).

Mais la grève provoquera aussi l'essor d'un mouvement d'extrême droite, contre-révolutionnaire, antibolchevique et xénophobe, qui apparaît tout d'abord sous la forme des «gardes civiques».

Tous ces faits sont connus et ont été bien étudiés depuis cinq décennies, mais il fallait les rappeler de manière claire et simple. En cela, le livre remplit parfaitement sa mission.

Les pages les plus originales de ce petit ouvrage sont consacrées à l'ampleur et au vécu de la grève dans les différentes régions de la Suisse romande.

### Une grève très diversement suivie en Suisse romande

Dans l'Arc jurassien (alors composé du canton de Neuchâtel, de l'actuel canton du Jura, du Jura bernois, de Berne et de Granges), la grève est massivement suivie dans les villes horlogères. A Delémont, elle touche surtout les cheminots, la plupart alémaniques. Bienne est complètement paralysée. Il y aura trois morts à Granges suite à une intervention militaire contre les grévistes.

Dans l'Arc lémanique, l'antibolchevisme et la germanophobie (alors que les Alliés fêtent leur victoire), ainsi que le faible taux de syndicalisation, se conjuguent pour limiter les effets de la grève. Celle-ci obtient néanmoins un succès à Genève. notamment chez les tramelots et cheminots. Dans un canton de Vaud resté très agricole et peu industrialisé, la grève n'a pu avoir que des effets limités. Elle n'est cependant pas l'échec total que raille la presse bourgeoise.

Le chapitre consacré au Valais offre une excellente synthèse du processus d'industrialisation et de syndicalisation dans ce canton resté longtemps marginal, rural et conservateur. Il est lié au démarrage économique rapide, au tournant des 19e et 20e siècles, avec notamment l'installation de Lonza, Ciba et

Aluminium SA, donnant naissance à un important prolétariat. Méconnues, les grèves sont néanmoins importantes en Valais entre 1907 et 1910. La presse valaisanne conservatrice donnera une image caricaturale des meneurs de la grève générale dans ce canton (notamment le socialiste Charles Dellberg et le libertaire Clovis Pignat), les traitant de «bolchevistes, façon russe», qui auraient agi «suite au plan de Lénine et de Trotski», ourdissant un «complot» et constituant un «tas de malandrins»...

Peu connue également, la situation à Fribourg. Ce sont des troupes de ce canton catholique et conservateur qui ont été mobilisées contre les grévistes de la ville de Berne. Or 40 hommes du régiment fribourgeois mourront de la grippe espagnole. Ce fait sera exploité par la droite, qui créera toute une mythologie du sacrifice pour la patrie, exploitée notamment par ces ultra-conservateurs fascistoïdes que furent Gonzague de Reynold et Jean-Marie Musy.

L'ouvrage consacre aussi quelques bonnes pages à une histoire des grèves en Suisse, du 18e siècle à nos jours. Il met l'accent sur trois grandes vagues de grèves: 1907-1910, 1917-1920 et 1945-1947. Après une longue période d'assoupissement due à la «paix du travail» et à l'amélioration des conditions sociales, il observe une recrudescence des grèves depuis la crise du milieu des

années 1970.

Enfin un dernier chapitre, dépassant les frontières suisses, donne un aperçu de quelques mouvements emblématiques dans le monde, qu'il s'agisse des grèves générales de 1936 et de 1968 en France, de celle qui touche 15 millions de travailleurs aux Etats-Unis en 1945 ou encore de celle qui constitue sans doute la plus grande grève de l'histoire: 150 à 180 millions de participants en Inde le 2 septembre 2016.

Ce petit livre constitue donc une excellente première approche, au-delà de la grève générale de 1918 qui en est le cœur, du phénomène de la grève comme arme suprême de la classe ouvrière en général.

Jean-Claude Rennwald, Adrian Zimmermann (dir.), La Grève générale de 1918 en Suisse. Histoire et répercussions, Neuchâtel, Ed. Livreo-Aphil, 2018, 159 pages

#### Une exposition à Bienne

L'exposition <u>1918 Guerre et</u>
<u>Paix</u>, mise sur pied à Bienne,
concerne certes
prioritairement le Jura bernois
(dans ses frontières de 1918).
Mais elle offre une excellente
et didactique illustration du
phénomène dans toute la
Suisse.

Une première salle est dévolue à la guerre de 1914-1918, à travers une riche collection d'objets, de photos, d'extraits de films et enregistrements, qui illustrent tant les horreurs du conflit que la mobilisation des soldats suisses. Si la guerre a été vécue hors de nos frontières, les répercussions économiques et sociales en Suisse sont bien montrées, et notamment la misère ouvrière due à l'augmentation du coût de la vie, tandis qu'un certain nombre de *«profiteurs de guerre»* se remplissent les poches.

L'étage supérieur du musée traite du mouvement ouvrier, révolutionnaire et antimilitariste, puis de la grève générale elle-même, vue des deux côtés: celui des grévistes et celui de l'armée et des «gardes civiques» bourgeoises. Affiches, journaux, tracts, témoignages oraux,

photographies, et même une mitrailleuse semblable à celles qui furent déployées à Zurich témoignent de l'intensité de ces jours de grève. Jamais la Suisse n'avait été aussi divisée depuis la guerre du Sonderbund!

1918 Guerre et Paix, Nouveau Musée de Bienne, jusqu'au 31 décembre.

# Les noces heureuses du livre et du bâti

Rapports intimes entre architecture et littérature au cœur d'une conférence, d'une exposition et d'un livre

Catherine Dubuis - 06 novembre 2018 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/33917

Ceci n'a pas tué cela. Non seulement, démentant la prophétie de Hugo dans Notre-Dame de Paris, le livre n'a pas tué l'édifice, mais le monde assiste depuis longtemps à leurs noces heureuses, dont nous ne dénombrerons jamais la considérable progéniture.

C'est ce que Nadja Maillard, anthropologue et historienne de l'architecture, s'est employée à démontrer, avec la force de conviction de l'intelligence et de la clarté, au cours d'une conférence donnée à l'espace Archizoom de l'EPFL, dans le cadre de l'exposition de 81 maquettes suspendues «Isles of Models» dont elle est la cocuratrice. Sans oublier une vaste érudition et un vivier de lectures impressionnant, où la conférencière va puiser ses exemples avec pertinence et humour. Je n'en retiendrai ici

qu'un ou deux.

Plutôt que de présenter des architectes qui ont écrit (Fernand Pouillon, Les Pierres sauvages), ou des écrivains qui ont élevé des «monuments» (la «cathédrale» de Proust), Nadja Maillard prend un chemin de traverse. Elle va s'attacher à examiner des œuvres où la collaboration entre écrivains et architectes aboutit à des structures d'ouvrages calées sur le plan d'un bâtiment, appréhendé comme un monde en soi.

Et c'est ici que la phrase de Le Corbusier, citée en exergue de la conférence, prend toute sa valeur: «L'architecture est le jeu savant, correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière.» Sous la lumière de la bibliothèque, ajoute Nadja Maillard. Association du

construit et de l'écrit, nouée grâce au double sens du mot «volume».

Le propos de Nadja Maillard tend donc à démontrer qu'architecture et écriture recourent l'une à l'autre sans s'annuler, et qu'il s'agit en fait d'une osmose.

Les architectes prennent comme référence l'art de la rhétorique (Germain Boffrand et *L'Art poétique* d'Horace): l'architecture est aussi un récit, tandis que les écrivains construisent leurs récits comme un plan d'architecte, avec coupes, élévations et soucis d'échelle. Le récit emblématique en est évidemment La Vie mode d'emploi de Georges Perec, roman d'une journée, ou plutôt, comme l'indique la couverture du livre, romans au pluriel, puisque nous allons visiter les

99 pièces de l'immeuble, sans jamais repasser par le même chemin, grâce à la technique du cavalier d'échecs. Et que chacune de ces pièces est le nid d'un récit.

Si l'on remonte dans le temps, au 19e siècle, Pot-Bouille, un des romans des Rougon-Macquart (1882), est aussi un exemple de cette attirance du romancier pour la construction architecturale du récit - Zola a connu les grands travaux d'Haussmann et les bouleversements de Paris qui en ont résulté. Il s'adjoint, pour élaborer précisément le lieu de son roman, un immeuble bourgeois, les compétences d'un architecte, Franz Jourdain, qui restera son ami, au point de réaliser son monument funéraire.

Zola donne à l'escalier de son

immeuble une place centrale: puisqu'il s'agit de dévoiler le monde de pourriture sociale qui s'y niche, il faut montrer à quel point l'apparat de l'escalier tend à le masquer. Et construire en pendant inverse la cour intérieure de l'immeuble, où se déversent ordures, injures, saletés morales et physiques.

Le dévoilement, mot-clé de cette démarche narrative, convient particulièrement bien au projet de Zola, qui entend démasquer l'hypocrisie, la cupidité et la pourriture du Second Empire. Mais il peut aussi être interprété comme du voyeurisme, ce que ne se sont pas privés de faire les caricaturistes, en représentant le romancier en voyeur. Cette passion de la transparence trouve, si l'on remonte encore dans le temps,

une expression frappante avec Le Diable boiteux, de Lesage (1726). Asmodée, le héros, peut soulever la toiture des maisons et regarder ce qui s'y passe. Ce dispositif renvoie à un autre aspect du thème, celui de la maison de poupée, de la miniaturisation et des questions d'échelle, ce qui m'amène à signaler l'anthologie littéraire qu'a publiée cette année Nadja Maillard chez Actes Sud: Questions d'échelle. Sans commune mesure.

Qui mieux que Pierre Mac Orlan, dans sa préface du roman d'Alfred Döblin, Berlin Alexanderplatz (1929), pouvait conclure cette belle conférence: «Une maison n'existe vraiment dans l'espace qu'au moment où elle nous impose la quantité de littérature qu'elle contient.» Ce magazine est publié par <u>Domaine Public</u>, Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre <u>licence CC</u>: publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur <u>domainepublic.ch</u> pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un <u>don</u>.

#### Index des liens

#### Surveillance des assurés: une méfiance qui ne prévaut pas à l'égard des contribuables

https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2018/1469.pdf

https://hudoc.echr.coe.int/fre#%7B%22itemid%22:[%22001-167490%22]%7D

https://www.bger.ch/files/live/sites/bger/files/pdf/fr/9C\_806\_2016\_2017\_08\_02\_T\_f\_10\_38\_25.pdf

https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/2843/Vorlage\_ATSG\_VNL\_F.pdf

https://www.domainepublic.ch/articles/33149

https://www.domainepublic.ch/articles/33178

https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/amtliches-bulletin/amtliches-bulletin-die-verhandlungen?SubjectId= 42011#votum5

#### **AVS 21: le volet financier**

https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/publications-et-services/medieninformationen/nsb-anzeigeseite-unter-aktuell.msg-id-71365.html

https://www.domainepublic.ch/articles/33857

https://www.domainepublic.ch/articles/33895

https://www.swissinfo.ch/fre/economie/avs--en-avant-toute-vers-la-faillite/4329546

https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/assurances-sociales/ahv/statistik.html

https://www.domainepublic.ch/articles/31905

https://www.65nopeanuts.ch/documents/

https://www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/3882344/master

https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/20160925/det606.html

#### Cent ans après, un livre et une exposition sur la grève générale de 1918

https://www.alphil.com/index.php/editions-livreo-alphil/focus/la-greve-generale-de-1918-en-suisse.html

https://www.domainepublic.ch/articles/33825

http://www.nmbiel.ch/index.php?id=4&lang=fr&eid=57

#### Les noces heureuses du livre et du bâti

http://gallica.bnf.fr/essentiels/hugo/dame-paris/ceci-tuera

https://archizoom.epfl.ch/Isle\_of\_Models\_fr

http://www.abc-citations.com/citations/larchitecture-est-le-jeu-savant-correct-et-magnifique-des-volumes-as sembles-sous-la-lumiere/

https://www.actes-sud.fr/catalogue/architecture-et-urbanisme/questions-dechelle